

RAPPORT ANNUEL 2023–2024 DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL DES AÎNÉS (CCFA)

1. AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

L'année 2023–2024 a marqué un nouveau départ pour le CCFA. La réforme de sa composition, désormais axée sur la représentation par des organisations et non plus par des individus, a permis un ancrage renforcé dans le tissu social. En tant que président, j'ai veillé à favoriser une approche participative, transparente et intergénérationnelle – des caractéristiques qui font la force de notre conseil.

Notre travail a été guidé par deux priorités : renforcer l'impact du CCFA dans le débat social et mieux ancrer les droits des personnes âgées dans les politiques publiques. Dans ce rapport, nous rendons compte de nos activités, des riches débats au sein des commissions, du renforcement des liens avec nos partenaires institutionnels et de nos efforts constants pour répondre aux défis sociaux.

Je remercie l'ensemble des membres, le secrétariat, les experts invités et nos partenaires administratifs pour leur précieuse collaboration. Ce rapport témoigne d'un engagement collectif au service de l'intérêt général.

Daniel Van Daele, président du CCFA

2. CONTEXTE ET STRUCTURE DU CCFA

2.1. Réforme structurelle et composition

Depuis novembre 2023, le CCFA a été profondément réformé. Afin d'assurer une meilleure efficacité de ses travaux et continuité des mandats, le Conseil est désormais composé de représentants d'organisations et non plus de personnes physiques. Cette nouvelle gouvernance est plus stable et reflète davantage la réalité du terrain.

- **Élection du président** : Daniel Van Daele (FGTB), élu le 5 décembre 2023
- **Vice-président** : Herman Fonck (CSC), élu le 23 janvier 2024

Les cinq commissions thématiques ont été reconstituées dans le respect des équilibres linguistiques et sectoriels :

- Commission Pensions
- Commission Intégration sociale et lutte contre la précarité
- Commission Égalité des chances
- Commission Accès aux soins de santé
- Commission Mobilité

2.2. Réunions plénières

Le Conseil s'est réuni à cinq reprises en 2023–2024. Chaque session a permis de valider les travaux des commissions, de débattre de dossiers fédéraux en cours, d'examiner des projets de loi et de renforcer la cohésion interne du CCFA.

3. ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

3.1. Commission Pensions

Sous la présidence de Koen Peeters et la coordination de Pia Janssens, qui assure également la vice-présidence, cette commission s'est réunie sept fois et a abordé les thèmes suivants :

- Réforme des pensions : simplification, équité, harmonisation entre régimes (privé, public, indépendants)
- Garantie de Revenus aux Personnes âgées (GRAPA) : sous-utilisation, nécessité d'un octroi automatique, clarification des critères
- Pensions de survie : égalité entre conjoints mariés et cohabitants légaux
- MyPension.be : facilité d'utilisation, besoin de simplification et d'accompagnement numérique
- Paiement via assignation postale : risque d'exclusion lors de la suppression par Bpost, recommandations pour le maintien et des alternatives.

Les contributions d'experts comme le Pr. Erik Schokkaert et celles d'organisations telles qu'OKRA, FGTB et CÉPAG ainsi que Bpost et le SFP ont enrichi le travail de la commission. La note finale a été approuvée en séance plénière.

3.2. Commission Soins de santé

Sous la présidence de Mieke Vogels, la Commission Soins de santé a formulé des propositions ambitieuses et concrètes. Lors des réunions des 13 février 2024, 26 mars 2024 et 6 mai 2024, les points suivants ont été traités :

- Accès aux soins en zones rurales et pour les personnes à mobilité réduite
- Renforcement des médecins généralistes, des soins à domicile, des aidants proches et des soins informels
- Impact de la commercialisation des médicaments sur l'accessibilité financière
- Déconventionnement croissant des prestataires

- Manque de moyens pour la santé mentale des aînés.

Les recommandations incluent la revalorisation des barèmes, le soutien à la télémédecine et une meilleure information des droits des patients.

3.3. Commission Mobilité

Sous la présidence de Jos Schrauwen, la commission a travaillé autour de deux thèmes principaux lors de ses réunions des 22 février et 29 avril 2024 :

- Maintien du tarif senior à la SNCB malgré les restrictions budgétaires
- Accessibilité des gares et des véhicules

Une action conjointe avec OKRA et S-Plus a eu lieu à Ostende le 19 novembre 2024. Le rapport final recommande notamment le maintien des guichets, l'accessibilité des toilettes, l'adaptation du stationnement et l'harmonisation des règles dans les zones LEZ.

Action commune de la FGTB, de la CSC et du Gang des Vieux en Colère le 22 février 2024 à la gare de Bruxelles-Central.

Action commune de la FGTB et du Gang des Vieux en Colère le 22 mars 2024 à la gare des Guillemins à Liège.

3.4. Commission Égalité des chances et commission Intégration sociale et lutte contre la précarité.

Depuis avril 2024, cette commission a en fait fusionné avec la commission Intégration Sociale et lutte contre la pauvreté. Sous les présidences de Pia Janssens et Luc Jansen, les thèmes suivants ont été abordés lors des réunions des 15 février, 27 février, 18 avril, 28 mai et 18 décembre :

- L'inclusion numérique : exclusion liée à l'e-administration, la facturation digitale, les services bancaires en ligne
- La discrimination : logement, assurances, crédit, emploi (flexi-jobs), soins de santé
- La cohabitation : impact sur les droits sociaux
- L'assurance autonomie et procuration de soins : sensibilisation et sécurité juridique.

L'intervention d'UNIA lors de réunion plénière du 21 novembre 2024 a renforcé l'argumentaire contre les discriminations structurelles.

4. MÉMORANDUM 2024 : STRUCTURE ET STRATÉGIE

Le mémorandum 2024 constitue le cœur de l'action du CCFA de l'année 2024. Ce document transversal vise à éclairer les formateurs et les responsables politiques sur les priorités des aînés. Adopté à l'unanimité le 25 juin 2024, il est structuré par commission.

Recommandations clés :

- Supprimer la discrimination entre statuts familiaux dans les pensions
- Octroi automatique de la GRAPA sur base des données sociales
- Maintenir les assignations postales en l'absence d'alternative accessible
- Garantir une convention minimale pour chaque prestataire de soins
- Préserver les guichets dans les transports publics
- Soutenir les aidants proches avec des droits sociaux et des congés adaptés

Le mémorandum a été diffusé auprès des cabinets, des groupes parlementaires, des partenaires sociaux et des organisations de la société civile. Une version publique avec QR code est disponible en ligne.

5. AVIS RENDUS ET SUIVIS EN 2024

Thème	Commission	Statut
Tarifs seniors SNCB	Mobilité	Avis transmis, suivi en cours
Prime sociale énergie	Inclusion sociale	Avis favorable, réponse attendue
Assignation postale	Pensions	Enquête en cours, projet d'avis
Santé mentale des aînés	Soins de santé	Intégré dans le mémorandum

6. TRAVAUX DU BUREAU ET ORGANISATION INTERNE

Le Bureau s'est réuni les 3 décembre 2023, 30 mai 2024 et 7 novembre 2024. Parmi les points abordés figuraient notamment :

- Coordination du mémorandum
- Validation de la méthodologie SharePoint
- Gestion du budget, des jetons de présence et des frais de déplacement
- Préparation du colloque « Silver Economy » prévu en 2025, avec l'appui du SPF Sécurité sociale

Le Bureau a également structuré l'élaboration et le suivi des avis et clarifié les responsabilités des commissions.

7. PERSPECTIVES POUR 2025

- **Utilisation de SharePoint** : guide d'utilisation et formations internes dès septembre 2024
- **Colloque Silver Economy** : valorisation de la contribution sociétale, culturelle et économique des aînés
- **Suivi des avis** : amélioration du monitoring et des relances aux autorités
- **Partenariats** : collaboration renforcée avec UNIA, les Médiateurs fédéraux et des pensions, le SPF Sécurité sociale, le Service fédéral des Pensions, SPP Intégration sociale et le SPF Mobilité.

8. CONCLUSION

Le CCFA a montré en 2023 et 2024 sa capacité de renouvellement et sa force collective au service du bien commun. Les défis sociaux et structurels auxquels sont confrontés les aînés nécessitent une vigilance constante. Ce rapport reflète un travail rigoureux et engagé mené par tous les membres, avec le soutien d'un secrétariat dédié.

Rapport rédigé par : Le président du CCFA avec l'appui des présidents des commissions
Date de publication : juillet 2025